

Seve La Roue - Assemblée Générale 2019

Ouverture à 14h30

présents : Laura (Arles), Mireille (Aix), Vivien (fondateur, mb de la collégiale SLR) , Hélène (Vaucluse), Alain (Salon, mb de la collégiale SLR) Jo (Cavallo, mb du comité éthique), Mathieu (Aix), mb de la collégiale SLR et Marseille à titre informel), Philippe S. (Arles, mb de la collégiale SLR), Jérôme (Arles), Isabelle (Arles), Nicolas (Arles, mb de la collégiale SLR), Damien (Aix, mb de la collégiale SLR), Philippe R. (Arles), Joëlle (Alpes de hte provence, mandatée pour représenter SEVE04 à la collégiale de SLR), Anne (Vaucluse, mb de la collégiale SLR)

ODJ AG :

point comptable

Vivien présente les comptes : résultat SLR 2018 de 5€ positif mais perte globale financée par dette seve84.

Trésor dispose SLR de 257 € au crédit municipal d'Avignon

2 comptes 1 autre au cm pour le fond de garantie (à partir de 15/16000 au cm ça va à la nef et le compte de la nef ne cesse d'augmenter (n'a jamais pompé sur la nef)

montant conseillé : entre 10 et 15000, au-delà le verser au compte cm slr

Clôture des comptes alignée sur l'année civile maintenant.

Demande du comité éthique d'une validation des comptes de slr par un commissaire au compte et proposition de Jo de signature des comptes par Vivien.

Le nombre de roue en circulation est en augmentation par rapport au 31/12/2017 mais en baisse par rapport au 31/03/2018.

recommandations comptable

- Pour contrôler la compta, il faut un comptable pro, au moins 1 dans chq association

Faire un pool de comptables SLR et dans ce pool, 1 personne peut contrôler les comptes d'autres assos.

ça c'est l'idéal. Dans la pratique, on fait ce qu'on peut.

- Remettre des feuilles de remontée semestrielle au 30 juin et 31 déc (au lieu du 30 sept et 31 mars auparavant), avec alignement des années comptables des assos sur l'année civile. _

- En fin d'exercice chaque asso met sur le cloud son compte de résultat et bilan + 1 copie du relevé de compte bancaire du compte du fond de garantie dans son espace asso sur nextcloud.

- Faire remonter le nb d'adh pro et particulier à jour de leur cotisation au 31 dec.

Gratuité possible sur la fin de l'année (chq asso décide)

- Informer de l'existence des comptes bancaires détenus par l'association et les signataires sur ces comptes : à mettre aussi sur Nextcloud.

Il est nécessaire que plusieurs pers au sein des assos aient la procuration sur les comptes et qu'il y ait au moins 1 personne formée à la compta

- Chaque asso doit payer sa cotisation à SLR

Quelles recommandations envers les assos qui ne tiennent pas les engagements :

1) savoir ce qu'il se passe dans l'asso en question

2) inscrire ces préconisations dans le règlement intérieur, ce qui en révèle l'importance : règlement intérieur à présenter pour la prochaine collégiale avec des préconisations des comptables. Il faut avancer sur ce dossier.

- Besoin d'acter les pb si on en constate
- aller voir les assos qui posent pb (au moins à 2 pers)

La présente AG acte donc :

l'AG constate et déplore :

- l'absence de seve13 et mlcc05
- l'absence de remontée de feuille de roue de seve 13 depuis le 31 mars 2018
 - concernant mlcc05 : pas de cotisation de slr 2018, feuille de remonté 31 déc non conforme, dette à seve84 (impression des billets), pas de CR d'AG ; non remontée du fond de garantie (proposition de signature d'une convention pour ce faire) : pb de communication entre SLR et MLCC05.

et décide :

l'AG désigne 2 pers pour se mettre en contact avec les 2 associations, éventuellement accompagnés de qq du comité d'éthique

seve13 : Anne – Alain (Salon)

mmlcc05 : Damien - Vivien

Précision de fonctionnement des prêts gagés par le fond de garantie

On flèche simplement des prêts. N'importe quelle asso de la Roue peut dire que c'est un prêt nef Roue (si évidemment c'est un prêt NEF) d'un pro du réseau et est vivement incitée à communiquer là dessus.

« Vous êtes à la roue, ça favorise votre prêt à la nef , on peut appuyer votre dossier (pas seulement pour de la création d'activité mais aussi pour du dvpt d'activité) et la Roue par le fond de garantie participe au financement du prêt. »

Gestion et répartition des dépenses SLR :

Des dépenses supplémentaires relevant de SLR sont constatées sur l'existence passé, et les prochains :

- Serveur web pour hébergement Nextcloud et des sites web (Mathieu avance tous les frais pour l'instant), dépenses récurrentes.
- Remboursement des Frais de déplacements (lors des rencontres nationales par exemple)

l'AG décide que chaque asso fasse un prélèvement automatique pour le nom de domaine et les mails : chaque asso mandate quelqu'un pour se mettre en contact avec Mathieu pour ça et pour le serveur 60€/an/asso : fait partie du fonctionnement de slr donc chque asso verse en + de la cotis ces 60€ par asso.

La cotisation slr reste à 20€/an

Rappel : chaque asso doit signer un engagement à respecter la charte du site (Mathieu revoie le courrier)

Décision à prendre à la prochaine AG sur l'évolution de la cotisation.

Pour chaque dépense décidée par la collégiale, on détermine si c'est une dépense mutualisée (donc payable par SLR) ou choisie (et payable) par chaque asso. On ne prend plus de décision de dépenses sans avoir prévu la manière dont cela va être payé.

Clôture de l'AG à 16h30.

ODJ collégiale

nouvelle liste de diffusion de la collégiale SLR : collegiale_slr@framalistes.org

2 personnes gèrent cette liste : Mathieu et Damien

2 personnes gèrent le serveur : Mathieu et Damien

actu association

Aix fait -30 % pour des adhésions qui couvrent plusieurs années

Sur seve84 le panier moyen de dépenses en Roue augmente. On atteint un seuil d'utilisateurs et on compte sur la démat pour booster.

Même constat à Salon.

= La roue rentre dans les habitudes

seve04 a perdu Laragne, 4 groupes qui restent. Courent après les réadhésions. Roue en + financée par fdva à hauteur de 1500€ + 500€ de com.

2 conventions avec les villes de Forcalquier et de Digne qui permettent de payer place de marché, piscine, crèche, centre culturel

Voir ci-dessous le point propre à Seve13

Dématérialisation

Voir le point rédigé par Mathieu.

1) outil de transaction. Cahier des charges en cours. Avec plusieurs autres monnaies et en lien avec le mouvement sol. comparatif en cours entre ark et biletujo (e-leman)

2) outil de gestion : odoo 10400€ pour la roue (les 7 assos) sur la 1ère année

Mathieu fera une version test d'odoo pour qu'on puisse se faire une idée.

Nous avons besoin de mettre en place d'abord l'outil de gestion puis l'outil de transaction, les 2 sont en lien.

Le serveur qu'on a peut héberger ces 2 outils

une structure nationale est en cours de construction qui va proposer ces 2 outils.

Les compétences sont partout donc on les met ensemble, d'où la création de cette structure.

Avoir la liste des fonctionnalités d'odoo. Mathieu crée un Pad, charge aux associations de l'alimenter avec des questions. Le groupe de travail numérique apportera les réponses.

Viser de se positionner sur odoo à la prochaine collégiale.

Invalidation de la décision de la collégiale de Janvier de partir sur Cyclos : proposition validée par la présente collégiale.

le groupe de travail démat reste ouvert à tout volontaire

voir ministère de la transition pour demande des sub pour la démat

l'autocollant pour les pros "ici on fait tourner la Roue" :

Mathieu fait passer un sondage frama pour faciliter le choix. Il faudra ensuite définir une quantité commune à commander.

seve13

A ce jour Jean-Pierre G. a démissionné mais n'a pas fait la passation de l'asso (5 rdv manqués)

Il y a eu aussi 1 pb avec un prestataire qui a demandé une reconversion (et qui voulait porter plainte car JP refusait de le faire), remboursée sur le compte de fonctionnement de l'asso. Seve13 car aucune autre solution n'était possible dans l'urgence.

Un courrier recommandé à l'attention de Jean-Pierre G. va être envoyé (posté le lundi 13 mai) pour lui demander de restituer ce qui est encore en sa possession concernant la Roue.

En attendant la régularisation de la situation, l'intérim est assurée par SLR et permet à la Roue de fonctionner à Marseille.

Prochaine collégiale à Chateau Arnoux le 12 octobre.

Certaines décisions peuvent être prises de manière numérique d'ici le 12 oct en demandant une date butoir pour répondre (avec un délai suffisant pour que chaque membre de la collégiale puisse y répondre). La décision n'est prise que si on a que des réponses positives avant la date donnée. Ceux qui ne répondent pas (ou après la date donnée) sont considérés comme consentant.

Sujets non traités (qui peuvent faire l'objet d'un début d'ODJ de la collégiale du 12 oct)

- harmonisation du montant d'adhésion des collectivités à chaque association
- présentation d'une proposition de charte
- cahier des charges odoo (à faire remonter par chaque asso)

- l'actualité de SLR

- - adhésions, questions diverses ?
- augmentation de la cotis SLR
- - les finances, questions diverses ?
- - les relations avec les autres MLC, questions diverses ?
- - les projets SLR, questions diverses ?
- - aspects informatiques (sites, ...)
- - Kedge

- Evolution statutaires (projet de charte) :

Collège des fondateurs à supprimer ?

Collège des comptables à créer ?

Fonctionnement coopération / fédération / Mutualisation. Sur quels points SLR fédère les associations (coopération avec droits et devoirs, sur la com, le fond de garantie)? sur quels autres points il y a coopération libre ?

- Contribution MLCC05 : argumentaire contre adhésion SLR à la CRESS (suite à plénière de janvier 2019)

En lien avec le mouvement national SOL :

- dans le cadre de l'écosyst national à monter pour faire face (...à ce qui nous attend !), prise de température sur l'idée de payer des fournisseurs nationaux en monnaie complémentaire citoyenne : par ex Enercoop